

Extrait des décisions du bureau communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Objet : Budget : Développement économique : Attribution d'aides à l'investissement immobilier

Séance du 16/02/2022

Délibération n°1/BC/2022

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 8

Absents : 5

Votants :

- dont « pour » : 8

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le bureau communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 08 février 2022 s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, le mercredi 16 février 2022 à 16 heures au siège de la 3CO.

Présents : Ibrahima Saïd Maanrifa, Chanrani Daoudou, Allaoui Mohamed, Boinahéry Ibrahim, Ridhoi Zainabou, Boina M'zé Salim, M'dallah Anlamati

Présents par visio : Attibou Zainati

Absents : Saïd Mariame, Ibrahima Ambdoulhanyou, Abdallah Houssamoudine, Ambdi Youssouf, Saïd-Souffou Soula,

Secrétaire de séance : M'dallah Anlamati

-Vu la loi n°2015-991 du 07août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

-Vu le code général des collectivités territoriales partie législative notamment les articles L1511-1 à L1511-9 ;

-Vu la délibération n°2019.00096 du 9 avril 2019 du Conseil départemental de Mayotte portant adoption du Schéma régional du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation (SRDEII) de Mayotte ;

-Vu la délibération N°8 du 30 mars 2019 fixant le règlement d'attribution de subventions au sein de la 3CO ;

-Vu la délibération N°26 du 04 août 2021 du conseil communautaire portant création d'une commission d'instruction les aides immobilières aux entreprises ;

-Vu les propositions de la commission développement économique, solidaire et touristique réuni en sa qualité de **Commission d'instruction des aides immobilières** en date du 15 décembre 2021

Le bureau communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- D'attribuer des aides à l'investissement immobilier comme suit :

Attributaires	Descriptif du projet	Montant Aide attribuée
BACAR ATTOUMANI Mouhamadi Tibob pneumatique	Dépannage ambulat.	2000 €
MARSSEL Adolph/ ALBERT Ousseni SARL MARIE	-	2000 €
MONDROHA Mohamed Ali Guitrono	Agriculteur revendeur qui souhaite aménager un point de vente à son domicile	1500 €
BOURA Soulaïmana Boulangerie, pâtisserie-traiteur boura bacar	Mise au norme local, achat de matériel	2000 €
Manon DUPY	Mise au norme local, achat de matériel	2000 €
GIRARDET Helene	Mise au norme local, achat de matériel	2000 €
MOISSULI Bernard - MPEA	Achat de matériel de production	1000 €
Hamidou IMRANA	Achat de matériel	2000 €
ABDOU Nassuf Ht Coffe tech	Agrandissement de l'espace d'accueil	1300 €
Toioussi ISSOUFFOU Chamba la dédé	Point de vente direct, bar à jus	1500 €

- Monsieur le président est chargé de prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 16/02/2022
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO
Ibrahima Said Maanrifa



Signé électroniquement par : Ibrahima SAID MAANRIFA
Date de signature : 22/02/2022
Qualité : Signature de PDF/Président

M. IBRAHIMA Said Maanrifa
Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest